

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 16 DECEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE LUNDI 16 DECEMBRE 2024, À 19 H 15, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

24-12-327

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉE

2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 24-967 décrétant l'imposition des taxes foncières et des compensations pour les services municipaux pour l'année 2025

La conseillère Ariane Lévesque donne avis de motion du Règlement 24-967 décrétant l'imposition des taxes foncières et des compensations pour les services municipaux pour l'année 2025 qui sera soumis, pour approbation, à une séance subséquente.

La conseillère Ariane Lévesque dépose le projet de Règlement 24-967 décrétant l'imposition des taxes foncières et des compensations pour les services municipaux pour l'année 2025.

24-12-328

3. Amendement à la résolution 24-12-304 - Approbation du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025

IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la résolution 24-12-304 soit amendée pour remplacer la date de la séance ordinaire du mois de novembre 2025, initialement prévue le 3 novembre, par la date du 17 novembre, en raison des élections.

ADOPTÉE

La publication de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 et signé par le maire et la greffière ou leurs substituts.

24-12-329

4. Embauche de Martin Casavant sur la liste de rappel – Opérateur de machinerie lourde

CONSIDÉRANT l'ouverture de la liste de rappel d'opérateur de machinerie lourde en vertu de la résolution 24-07-206;

CONSIDÉRANT que cinq candidats ont déposé leur candidature;

CONSIDÉRANT que sur l'ensemble des candidatures reçues, un seul opérateur possédait les compétences requises;

CONSIDÉRANT ce qui précède, le comité recommande l'embauche de Martin Casavant sur la liste de rappel d'opérateur de machinerie lourde sous condition qu'il passe un examen médical et physique chez un professionnel compétent;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'entériner l'embauche de Martin Casavant sur la liste de rappel d'opérateur de machinerie lourde, à l'échelon 1 de la convention collective de travail des employés de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

ADOPTÉE

5. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

24-12-330

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 19 h 29.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ANDRÉANNE TOUSIGNANT
GREFFIÈRE ADJOINTE

/at
